



MARAICHAGE

PRATIQUES REMARQUABLES

DU RÉSEAU DEPHY



© N. Mezencev

SYSTÉMATISATION DES FAUX SEMIS AVANT L'IMPLANTATION DES SALADES 4G

Culture cible : Salades

Bioagresseurs : adventices

16/09/2020

LE CONTEXTE



Nom des agriculteurs :

Y. Tanguy, A. Guillerm, O. Guillerm,
D. Guillerm, A. Arouarch, L. Moal, C.
Stephan et S. Madec.

Département :

Finistère (29)

Description du contexte de mise en place de la pratique remarquable :

Zone légumière du nord Finistère, sur
des exploitations légumières
spécialisées dans la production de
salades et de jeunes pousses pour la
4eme gamme.

Les surfaces emblavées en salades et
jeunes pousses vont de 6 à 125 ha
avec un retour moyen sur les parcelles
en salades tous les 2 ans et alternent
le plus souvent avec le chou-fleur.

Les surfaces en céréales sont dans la
plupart des cas négligeables.

8 producteurs du groupe pratiquent le
faux semis sur la quasi-totalité des
surfaces à emblaver.

Origine de la pratique et cheminement de l'agriculteur

Le retour fréquent des salades dans l'assolement et l'usage d'une
matière active unique (propryzamide) conduit à des sélections de
flores estivales résistantes (sénéçon, matricaire).

La main d'œuvre est peu disponible pour réaliser du désherbage
manuel et une parcelle sale à la récolte ralenti fortement le chantier
de récolte (1 seconde supplémentaire passée par salade correspond
à 14h de main d'œuvre supplémentaire).

L'objectif du faux semis est de réduire le stock semencier en
provoquant la germination des adventices préalable à la culture
puis en le détruisant une ou plusieurs fois.

LA TECHNIQUE

Objectif

Réduire le temps de désherbage et les
intrants liés à la gestion des adventices.

Description

Matériel de mise en planche (cultivateur
ou fraise).
De préférence une parcelle irrigable.
Disposer de 2-4 semaines avant
l'implantation de la culture.

Réaliser le labour et la mise en planches 2
à 4 semaines avant la culture. Détruire les
adventices toutes les 1-2 semaines, si
possible à plusieurs reprises par des
moyens mécaniques (nouveau passage de
fraise ou de cultivateur superficiel,
glyphosate à dose réduite, désherbeur
thermique)
Planter ensuite sans délai.

Le choix du mode de destruction
dépendra du temps disponible et des
conditions climatiques. Un temps sec
permettra une destruction mécanique ou
thermique, une période humide imposera
un passage chimique en modulant la dose
en fonction du stade des adventices.

Date de début de mise en œuvre

Entre avril et octobre.



PRATIQUES REMARQUABLES



Attentes de l'agriculteur

- Maintenir des parcelles propres.
- Limiter au maximum les passages manuels et donc réduire la pénibilité du travail et les coûts de main d'œuvre.
- Réduire la dose de propyzamide en dessous des 2l/ha, voir dans certains cas la supprimer complètement.



© N. Mezencev

Légende : Préparation des planches et destruction des faux semis au cultivateur



AVANTAGES

- Gain de temps sur d'autres opérations de désherbage (moins de passages manuels).
- Diminution du coût de main d'œuvre et de pénibilité.
- Permet de lutter contre des adventices difficilement maîtrisables en culture.
- Diminution des transferts de polluants vers les eaux et l'air grâce à la réduction des herbicides.



LIMITES

- Augmentation du temps de travail pendant les périodes d'intercultures.
- Augmentation des charges opérationnelles (carburant) et de mécanisation si achat de matériel.
- Dessèchement des planches en période estivale nécessitant une irrigation à la reprise de la culture.

Mise en œuvre et conditions de réussite

Entre avril et octobre.

La parcelle est préparée en avance (labour et mise en planche au cultivateur). On compte 1 à 2 semaines par passage soit 1 mois pour 2-3 faux semis.

La destruction du faux semis est réalisée mécaniquement par une fraise superficielle (5-8cm) pour éviter de remonter de nouvelles graines.

Les coûts induits par les passages mécaniques et la nécessité d'irriguer pour la reprise des cultures (le faux semis peut induire du stress hydrique) sont compensés par les économies de main d'œuvre au binage et à la récolte.

Témoignage de l'agriculteur

« La réalisation et la destruction des faux semis sont de plus en plus souvent réalisées par un passage de cultivateur dans la masse de la planche surélevée par le 1er passage. Une plus grande précision est apportée par l'usage de cultivateurs 'triples' et par le guidage RTK qui produisent des planches plus régulières.

La destruction est réalisable au stade cotylédons au glyphosate à dose réduite (0.2-0.5l/ha) et évite un passage mécanique lorsque les planches n'ont pas été tassées par les pluies.

Une 3ème méthode de destruction du semis est réalisable par un passage thermique. Les outils les plus récents permettent des passages ultra-rapides avec moins de 50l de gaz/ha. »

Améliorations ou autres usages envisagés

La réalisation successive de faux semis réduit progressivement les levées d'adventices : les essais réalisés par la chambre d'agriculture du Finistère en 2011 ont montré une réduction des levées :

- -40 % au 1er faux semis
- -56 % pour 2 faux semis
- -71 % pour 3 faux semis

Jusqu'à 25 millions de plantules/ha détruites au 1er passage.



PRATIQUES REMARQUABLES



LES CONSEILS DE L'AGRICULTEUR

« *Le faux semis est un nouveau venu sur nos exploitations suite à la menace de mise à l'index de la propyzamide en 2017 et aux essais significatifs réalisés par la chambre d'agriculture de Saint Pol depuis 2011.*

La technique résout un problème majeur de désherbage sur nos exploitations très orientées 'salades'. »

i Pour aller plus loin

Contacts :

Conseiller : Nicolas Mezencev, CA BZH Saint Pol de Léon 02-98-69-17-46

Agriculteurs : GAEC Tanguy, Kergoz, Plouenan; GAEC Quemeneur-Guillerm, Prat Per, Sibiril; GAEC Guillerm Le Croissant Cleder; GAEC de la Rocade, Kerivoas Plouenan; GAEC du Manoir, Kerestat, Roscoff; GAEC du Pouldu, Santec.



Crédit : N Mezencev

Mise en planche et réalisation du faux semis.



Crédit : N Mezencev

Levée des adventices après 2 semaines.



Crédit : N Mezencev

Destruction d'une planche au désherbeur thermique.



PRATIQUES REMARQUABLES



© N. Mezencev

Retrouvez d'autres fiches pratiques remarquables et toutes nos productions sur :

www.ecophytopic.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la biodiversité.



INDICATEURS DE RÉSULTATS

	Niveau de satisfaction/ performance	Commentaires
IFT chimique total	☹️	Diminution variable selon les saisons, les précédents et les situations.
IFT Herbicide	😊😊	Élimine la flore difficile et réduit le stock semencier.
Coût de la pratique	😊	Surcoût à la mise en place mais on gagne en temps de récolte et en qualité.
Impact sur le rendement en %	😊😊	La moindre concurrence permet un résultat plus régulier.
Efficacité de la pratique	😊	Très dépendante des conditions climatiques.
Temps de mise en place de la pratique	☹️	Ne pas rater le stade optimal de destruction...
Contraintes jours disponibles	☹️	Nécessite de prévoir en avance. Immobilise le terrain plus longtemps.
Charges de mécanisation	☹️	Acquisition possible de nouveau matériel, mais pas toujours nécessaire.
Carburant	☹️	D'avantage de passages...

Niveau de satisfaction de l'agriculteur

☹️☹️ Pas satisfait
 ☹️ Peu satisfait
 ☹️ Moyennement satisfait
 😊 Satisfait
 😊😊 Très satisfait

Ce que retient l'agriculteur

Le faux semis est un nouveau venu sur nos exploitations suite à la menace de mise à l'index de la propyzamide en 2017 et aux essais significatifs réalisés par la chambre d'agriculture de Saint Pol depuis 2011.

La technique résout un problème majeur de désherbage sur nos exploitations très orientées 'salades'

L'AVIS DE L'INGÉNIEUR RÉSEAU DEPHY

La technique du faux semis est désormais largement adoptée dans les terres limoneuses du nord Bretagne sur les cultures implantées en mottes ou elle assure la reprise avec une moindre concurrence.

Le coût de la traction n'est pas négligeable mais largement économisé par le moindre besoin en main d'œuvre et interventions chimiques.

Les terres sont également durablement moins sales.

Nicolas Mezencev, Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne

Nicolas.mezencev@bretagne.chambagri.fr